



# MISE EN ŒUVRE DE LA CONTINUITÉ DES SERVICES

En date du 16 mars 2020

Le développement de l'épidémie de Covid-19 et les mesures qui en découlent placent toute la communauté scolaire dans une situation inédite.

À ce jour, l'accès à l'établissement est suspendu jusqu'à nouvel ordre et nous vous informerons chaque semaine de l'évolution de la situation.

Toutes les équipes se sont réunies aujourd'hui pour réfléchir à la mise en place d'un plan de continuité des services qui permettra à l'ensemble des élèves de poursuivre leur scolarité dans un schéma qui accorde une large place à l'enseignement à distance. Ce plan concerne tous les services de l'établissement et prépare le retour à la normale lorsqu'il sera à nouveau possible d'accueillir les élèves dans leurs classes.

Durant cette période, toutes les équipes restent mobilisées.

## 1. Services administratifs et financiers

L'objectif du plan de continuité est de maintenir les fonctions essentielles pendant cette période, qu'elle qu'en soit la durée et l'organisation des services (présence des personnels ou travail à distance) :

### Accueil

L'établissement n'accueille pas de public jusqu'à nouvel ordre en dehors de membres du personnel.

Il faut en ce moment privilégier les communications par courriel. Vous disposez pour cela de la [liste des contacts disponibles sur le site du lycée.](#)

L'accueil téléphonique est maintenu mais il est possible que nous rencontrions quelques difficultés techniques dans les prochains jours qui rendent les opérations incertaines. Dans ce cas, nous vous invitons à nous contacter par courriel.

### Inscriptions

Les inscriptions et les réinscriptions se poursuivent normalement par voie électronique. Tous les dossiers et les communications doivent être acheminés à [registraire@claudel.org](mailto:registraire@claudel.org).

### Comptabilité et finances

Dans le contexte actuel, la priorité est de maintenir le fonctionnement normal de l'établissement. Nous travaillons à mesurer les impacts financiers de cette situation en collaboration avec le conseil d'administration et reviendrons vers vous lorsque nous aurons une vision plus claire.

### Communication

Nous sommes très attachés à diffuser régulièrement une information transparente et aussi claire que possible. Dans l'immédiat, les communications écrites sont privilégiées via principalement notre site internet et les médias sociaux du lycée. Nous réfléchissons à l'organisation d'une réunion d'information directe au cours de laquelle vous aurez la possibilité d'intervenir si la situation devait se prolonger.

## 2. Services d'enseignement et d'éducation

### • Principes

La mise en place de l'enseignement à distance répond à la nécessité d'assurer la continuité des apprentissages tant que l'accès physique au lycée ne sera pas possible.

L'objectif est de permettre de poursuivre la progression pédagogique mais dans une mise en œuvre à distance qui se traduit par une organisation et une communication spécifiques et par la construction d'activités pédagogiques adaptées.

L'enseignement à distance se met en œuvre de façon **souple et progressive**.

### • Outils pédagogiques et de communication

Pronote constitue l'**outil de référence central** pour les élèves, les familles et l'équipe pédagogique (planification des travaux, notamment). Toute information aux élèves et/ou parents, même si elle fait l'objet d'un courriel, est saisie dans l'application. Ainsi, elle est toujours disponible.

Pour mettre en œuvre les temps en direct avec la classe, **la plateforme ZOOM** est utilisée.

Ces deux outils de communication n'empêchent pas l'utilisation de tous **les outils pédagogiques utilisés habituellement en classe (Classroom, Classkick, Google Drive etc...)** et dont les élèves sont familiers. Cependant, toutes les consignes et liens quant à l'utilisation de ces plateformes figurent dans Pronote.

### • Organisation

**Deux types de temps de travail** sont proposés aux élèves : **des temps synchrones et des temps asynchrones**.

- a) **Le temps synchrone** s'effectue en direct avec la classe, par le biais de la plateforme Zoom, sur des créneaux horaires fixes d'une semaine sur l'autre.
- b) **Les temps asynchrones** correspondent à des moments où l'élève travaille seul et/ou avec ses parents

La programmation de ce travail est indiquée au début de chaque semaine dans le cahier de texte Pronote.

Les activités proposées précisent :

- Objectifs
- Temps nécessaire à la réalisation
- Contenus
- Compétences
- Outils
- Ressources
- Modalités de rendu du travail, de correction...



## • Charge de travail

**L'enseignement à distance ne peut pas se traduire par une charge de travail équivalente à celle d'une semaine ordinaire de classe.**

En effet :

- la capacité de concentration des élèves, dans un tel contexte, est nécessairement limitée
- il y a un risque de découragement des élèves si les volumes horaires sont trop importants.

L'équipe pédagogique est responsable de la charge de travail donnée aux élèves. Cette charge est visible et mesurable sur Pronote.

**Les activités proposées sont donc pensées de façon différente** et les professeurs indiquent aux élèves à quel moment ils pourront poser des questions et obtenir des réponses.

Les élèves peuvent continuer d'être évalués même si cela ne constitue pas une priorité pour l'instant. Différents outils avec programmation peuvent être utilisés (QCM Pronote, Google Form...). Les élèves sont informés sur Pronote.

Vous recevrez de la part de chaque professeur principal (collège et lycée) et de chaque enseignant de classe primaire une description précise de l'organisation des temps d'enseignement d'ici la fin de la journée.

Le professeur principal est l'interlocuteur privilégié pour les élèves de collège et de lycée.

Le professeur de chaque classe est l'interlocuteur privilégié pour les élèves de maternelle et d'élémentaire.

## • Examens

Le Ministère de l'Éducation Nationale étudie actuellement toutes les conséquences possibles sur l'organisation des examens. La situation a pris un tour global et nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des informations plus précises à vous communiquer.

Cette situation n'est pas spécifique au lycée Claudel. De nombreux établissements du réseau et d'ailleurs connaissent des difficultés analogues. Je vous invite à prendre connaissance du [message que le directeur de l'AEFE adresse à l'ensemble des communautés scolaires](#).

Dans ces temps incertains, soyez assurés que l'engagement des équipes à vos côtés pour accompagner vos enfants dans leur scolarité est total.

Je vous remercie pour votre confiance.

Bien à vous,

Philippe Courjault  
Proviseur